

motocyclettes et des bicyclettes est réduite à 6 km/heure dans la traversée du village ".

IV.- Les pompes à incendie de la Subdivision

La première pompe de la Subdivision de Boulot fut une pompe foulante à manoeuvre manuelle montée sur un chariot à quatre roues et à limonière tirée par un cheval (voir photographie). Uniquement foulante, le corps de cuivre de cette pompe était alimenté par de l'eau versée aux seaux. Les deux pistons foulants étaient actionnés par un balancier à deux bras et deux leviers de manoeuvre. Cette pompe avait été acquise par la commune (maire : Théophile Courlet de Boulot) en 1825. Le 26 août 1879, le maire Jean-François Morel inventorie dans le matériel communal " une pompe à incendie et 20 seaux en bon état ". En 1907, à sa création la Subdivision " hérite " de cet engin entretenu et manoeuvré depuis 82 ans par des " pompiers " dont nous ne savons presque rien. Cette pompe demeura le matériel principal de la Subdivision jusqu'en 1932.

Après 107 ans au service de la Commune , la pompe à bras fut remise jusqu'au 15 avril 1952, jour où le Conseil municipal décida de sa vente. Le corps de cuivre et les métaux de cet engin de 127 ans furent vendus à un ferrailleur pour 150 Francs. Le chariot à 4 roues et la limonière terminent leur vie au fond de granges du village. Boulot ne fut guère plus riche mais il avait perdu une partie de sa mémoire et de son patrimoine.

Le 23 janvier 1932 le Conseil municipal, considérant l'ancienneté de la pompe foulante à bras décide l'achat d'une motopompe. Le même jour s'était déroulée une démonstration d'une motopompe Renault de 60 m3 devant le maire et l'ensemble des pompiers Le 8 juin 1932, ce modèle est acheté à la Maison Thieulin pour 24 129 Francs avec une subvention de 6000 Francs attribuée par la Préfecture de Haute-Saône. Le 1er juillet la motopompe est reçue par la Subdivision et sa première manoeuvre a lieu avec toute la tuyauterie. Cette motopompe fonctionna avec satisfaction jusqu'au 4 septembre 1983. Elle participe actuellement au décor interne de la Fontaine-lavoir située près de l'église. Le 17 octobre 1983, le Conseil municipal vote l'achat d'une nouvelle motopompe d'occasion pour 38 600 francs . Cet engin provenant de La Rochelle est l'actuelle pompe à incendie de la Subdivision des sapeurs-pompiers de Boulot.

Pour en savoir plus:

Un texte plus complet, avec des documents d'archives, sur cette histoire est disponible sur demande auprès du commandant actuel de la Subdivision des sapeurs-pompiers de Boulot, Gabriel Charbonnier, 14 rue des Rochets.

Fait à Boulot, octobre - novembre 2003.